

Cette newsletter à laquelle vous vous êtes abonné, met à votre disposition des informations accessibles au moyen d'un clic sur le lien ou les liens qui vous intéressent (en couleur orange soulignée dans le texte ci-dessous). Cette pratique permet de ne pas encombrer inutilement les messageries. Pour profiter de l'apport des textes enrichis, nous vous recommandons d'ajouter l'adresse e-mail noreply@e-monsite.com dans vos contacts.



Le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (Direction générale de l'alimentation) vient de nous transmettre le texte du projet d'arrêté fixant les règles sanitaires et de protection animale auxquelles doivent satisfaire les activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques relevant du IV de l'article L.214- 6 du code rural et de la pêche maritime.

Ce texte ne concerne que les animaux d'espèces domestiques.

Si vous êtes adhérent, vous avez reçu votre identifiant et votre mot de passe pour pouvoir vous connecter au site www.syndicat-animaleries.org. En cas de perte ou d'oubli vous pouvez, sur la l'écran de connexion, solliciter un nouvel envoi de ces identifiant et mot de passe, qui vous seront adressés automatiquement, sans délai. En cochant la case appropriée, vos identifiant et mot de passe seront mémorisés pour de prochaines visites.

Si vous n'êtes pas encore adhérent pour pouvez le devenir à cette occasion et, ainsi, participer à ce débat démocratique. [☞ Adhérer](#)

[☞ Accéder à l'article](#)

Accès au site depuis un terminal mobile



L'exploitation des statistiques de consultation du site internet nous a permis de constater qu'environ 10 % des consultations étaient effectuées depuis un terminal mobile. Aussi, afin de permettre une navigation optimisée pour ces utilisateurs, sans remettre en cause la navigation classique avons-nous décidé d'implémenter une version "mobile" de notre site.

Vous pourrez l'activer en vous connectant à notre site <http://www.syndicat-animaleries.org> depuis un smartphone ou une tablette connectée en Wi-fi ou en 3G.

Archives

Nous avons mis en ligne l'ensemble des newsletters déjà publiées. Un lien permanent est disponible directement sur le site et sera rappelé sur chacune des prochaines newsletters.

[>> Accéder aux archives](#)

L'équipe du SYNAPSES

Syndicat national des activités liées aux animaux domestiques et non domestiques, aux végétaux d'ornement, à l'environnement et au cadre de vie

55, rue Lacordaire

75015 Paris

☎ 01 44 26 30 98

☎ 01 77 65 66 02

<http://www.syndicat-animaleries.org>

contact.synapses@gmail.com

<http://twitter.com/#/LLSynapses>

L'ensemble des newsletters déjà publiées est disponible au moyen du lien suivant. [Archives](#)